



Construire à Gimel en 2023

Combien ça coûte ?

Dernière mise à jour: 24.05.2023

Permis de construire

1‰ de la valeur de la construction + environ CHF 300.00 de frais administratifs, (pas de TVA).

Raccordement au réseau communal principal de distribution de l'eau

Nouvelle construction : 7‰ de la valeur ECA, à compter à la délivrance du permis de construire, (HT).

Transformation : 5‰ de la différence de la valeur ECA avant et après les travaux, (HT).

Raccordement au réseau communal EU (eaux usées)

Nouvelle construction : 7‰ de la valeur ECA, à compter à la délivrance du permis de construire, (HT).

Transformation : 5‰ de la différence de la valeur ECA avant et après les travaux, (HT).

Raccordement au réseau communal EC (eaux claires)

Nouvelle construction : 7‰ de la valeur ECA, à compter à la délivrance du permis de construire, (HT).

Transformation : 5‰ de la différence de la valeur ECA avant et après les travaux, (HT).

Raccordement au réseau communal du gaz

Frais de raccordement, CHF 50.00 le kW selon les appareils installés, mais au minimum CHF 1'000.00, (HT).

Bourse municipale, 021 828 00 82, [E-mail](#) **Greffes municipales**, 021 828 00 80, [E-mail](#)

Police des constructions, Monsieur Philippe Reymond, Municipal, 021 828 35 96, [E-mail](#)

Protection civile

Demande de dispense d'abri PCi

[Formulaire 45 de Demande de dispense d'abri PCi](#)

Raccordement à l'électricité

Romande Energie SA

[Par Internet](#)

[Par courriel](#)

Par courrier Romande Energie SA
Service raccordement
Rue de Lausanne 53
1110 MORGES

Raccordement Multimédia (Téléphonie – Internet – Télévision)

Société Électrique des Forces de l'Aubonne (SEFA)

[SEFA, Offre pour la Téléphonie, l'Internet et la Télévision](#)

Swisscom

[Swisscom, Demande de raccordement](#)